

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Deuxième Commission

22^e séance – après-midi

DEUXIÈME COMMISSION: L'OCCUPATION DES TERRITOIRES PALESTINIENS PAR ISRAËL Y EST LA PRINCIPALE CAUSE DE LA PAUVRETÉ ET DE LA CRISE HUMANITAIRE, JUGENT DES DÉLÉGATIONS

Plus d'un mois après la publication du rapport Goldstone, la question de l'occupation par Israël des territoires palestiniens était, pour la première fois cette année, au centre des débats de la Commission économique et financière (Deuxième Commission). Abordant cette question sous l'angle des répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien et de la population arabe du Golan syrien occupé, les délégations qui sont intervenues ont majoritairement à la fois souligné son coût humain et matériel, et dénoncé la politique de l'État d'Israël tout en interpellant la communauté internationale sur le règlement de ce conflit.

À l'occasion de ce débat, les délégations étaient saisies d'une note* du Secrétaire général présentant un rapport de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, qui juge que « les restrictions imposées par Israël à la liberté de mouvement et le système de fermeture du territoire restent la principale cause de la pauvreté et de la crise humanitaire qui prévalent dans le territoire palestinien occupé ».

Confirmant cette analyse, l'Observateur de la Palestine a en outre ajouté que cette situation « est le produit de politiques discriminatoires » pratiquées par Israël vis-à-vis des Palestiniens, estimant qu'« une telle situation n'est tolérée nulle part ailleurs dans le monde ». Cette dénonciation du représentant palestinien a reçu le soutien du Groupe des États arabes, et individuellement, de la République arabe syrienne, de la Tunisie et de l'Arabie saoudite notamment qui ont appelé à la fin de l'occupation israélienne des territoires palestiniens.

Tout en regrettant l'inscription de la question de la souveraineté permanente du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles, à l'agenda « déjà fort chargé », selon lui, de la Deuxième Commission, le représentant d'Israël a qualifié les propos des

^{*} E/2009/13

intervenants qui l'ont précédé de « distorsions, mensonges, fausses prétentions et calomnies ». Plus encore que d'autres enjeux, a-t-il poursuivi, « celui de l'exploitation des ressources naturelles oblige Palestiniens et Israéliens à une coopération qui se porte au mieux ».

À la fin du débat, le représentant de la République arabe syrienne et l'Observateur de la Palestine ont exercé leur droit de réponse.

/...

Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles (<u>A/64/77-E/2009/13</u>)

Dans cette note, le Secrétaire général montre que l'occupation par Israël du territoire palestinien continue d'aggraver les difficultés économiques et sociales des Palestiniens. Les restrictions imposées par Israël à la liberté de mouvement et le système de fermeture du territoire restent la principale cause de la pauvreté et de la crise humanitaire qui prévalent dans le territoire palestinien occupé et restreignent l'accès des Palestiniens aux ressources naturelles et aux services sociaux de base, ainsi qu'à l'emploi, aux marchés et aux réseaux sociaux et religieux, précise le rapport. Suite à l'opération « Plomb durci », quelque 1 766 Palestiniens ont été tués, en grande majorité dans la bande de Gaza, indique le Secrétaire général dans ce document. À la fin de 2008, quelque 193 700 colons israéliens vivaient dans Jérusalem-Est occupée, et 289 600 dans la bande de Gaza, relève-t-il en outre. Il précise que la pauvreté dans la bande de Gaza, au cours de l'année 2007, touchait 80% des foyers contre 45% en Cisjordanie. En outre, 38% de la population palestinienne vivent dans l'insécurité alimentaire, tandis que l'occupation israélienne continue d'avoir un impact négatif sur les conditions de vie de la population syrienne vivant dans le Golan occupé. Pour leur part, les Nations Unies continueront à jouer leur rôle pour concrétiser la vision de deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte en paix et en sécurité, conclut le Secrétaire général.

Observations après la présentation du rapport

Réagissant à la présentation du rapport, l'<u>Observateur de la Palestine</u> a critiqué certaines de ses imprécisions, notamment lorsqu'il y est fait état de l'utilisation de la force excessive sans qu'il soit fait mention des actes de la partie israélienne. Le rapport met essentiellement l'accent sur la partie palestinienne. Le rapport, a-t-il encore regretté, ne donne pas suffisamment de détails sur le nombre de victimes palestiniennes causées par Israël depuis 8 ans, alors qu'il compte et insiste sur les 639 victimes occasionnées parmi les soldats israéliens dans la même période. L'Observateur de la Palestine a en outre regretté que le rapport ne fasse pas une évocation détaillée des agressions israéliennes contre le peuple palestinien.

Le représentant de la <u>République arabe syrienne</u> a quant à lui exprimé le soutien de sa délégation aux critiques que venait de faire son homologue palestinien, et il a dit que la Syrie espérait que de futures améliorations soient apportées au rapport, afin qu'il puisse refléter les souffrances du peuple palestinien.

Débat général

S'exprimant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, M. AMAR DAOUD (<u>Soudan</u>) a dénoncé l'attaque israélienne « barbare » commise contre Gaza en décembre et janvier derniers, et les violations qui l'ont accompagnée. Israël a imposé des restrictions aux mouvements des Palestiniens avec des bouclages systématiques depuis 2007, ce qui a conduit à des difficultés pour acheminer l'aide humanitaire vers Gaza, a dit M. Daoud. Le représentant s'est ensuite élevé contre l'expansion des colonies de peuplement en Cisjordanie et la poursuite de la construction du mur de séparation, qui se poursuit en dépit de la décision de la Cour internationale de Justice, ainsi que contre la confiscation des terres et des ressources en eau du Golan syrien occupé. La population syrienne se voit donc privée de ses droits les plus fondamentaux, a estimé le représentant, qui a exhorté en conclusion Israël à respecter les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

M. AMMAR HIJAZI, <u>Observateur de la Palestine</u>, a rappelé que les actes de cruauté, de destruction et les abus multiples causés par l'État d'Israël contre les Palestiniens des territoires occupés depuis plus de 42 ans se sont multipliés au cours des derniers mois avec pour ambition de chasser de leurs terres les populations de la Palestine. Ces populations, a-t-il poursuivi, sont cependant décidées à rester sur leurs terres ainsi que l'ont fait leurs ancêtres avant elles.

M. Hijazi a jugé qu'Israël mène une guerre silencieuse contre le peuple palestinien dont un des aspects consiste en l'exploitation et la dégradation des ressources naturelles du territoire du peuple palestinien. Les politiques israéliennes, a-t-il accusé, ont contribué à la raréfaction de l'eau pour les Palestiniens, un problème que ne connaissent pas les colons israéliens. Quatrevingt-dix pour cent (90%) des ressources en eau sont utilisées par Israël contre 10% aux Palestiniens, a-t-il indiqué. L'Observateur de la Palestine a en outre dénoncé les confiscations de terres palestiniennes, la construction du mur de séparation, dont 58% des 705 kilomètres sont achevés, la persistance de 120 colonies illégales en Cisjordanie et de 13 autres dans la vielle ville de Jérusalem-Est. Ceci fait que, pour les paysans palestiniens, il est impossible de cultiver, d'avoir des revenus et de mener une vie digne, a-t-il encore précisé.

Citant divers rapports, M. Hijazi a souligné que ce sombre portrait de la situation des Palestiniens n'était pas le produit de leur imagination. « Une telle situation n'est tolérée nulle part ailleurs dans le monde, et elle est le produit de politiques discriminatoires », a-t-il poursuivi. Abordant la situation des Palestiniens de la bande de Gaza, sous embargo depuis trois ans, l'Observateur de la Palestine a estimé qu'ils étaient victimes des mêmes abus. Il a relevé que le sort infligé aux populations de Gaza équivaut à une « punition collective » et A dénoncé les difficultés d'accès imposées aux organisations humanitaires par l'État d'Israël. Le siège de Gaza, a-t-il ajouté, affecte tous les secteurs de l'économie.

Enfin, évoquant les conséquences environnementales de la politique d'Israël vis-à-vis des Palestiniens, M. Hijazi a observé que celles-ci étaient visibles tant par la dévastation des infrastructures de voirie, que par celle du système d'égouts notamment. L'Observateur de la Palestine a cependant conclu en soulignant que le portrait qu'il a dressé de la situation dans les territoires palestiniens occupés vise non pas à créer le désespoir, mais à pousser à l'action

conformément aux résolutions et engagements internationaux. Il a souhaité que l'État d'Israël soit rappelé à l'ordre par la communauté internationale. Le peuple palestinien, a-t-il conclu, souhaite parvenir à son autodétermination par l'établissement d'un État palestinien viable afin de garantir la paix dans la région.

M. TARIQ ALFAYEZ (Arabie saoudite) s'est livré la description de l'état des lieux, fort préoccupant, de la situation à Gaza, avant de souligner que le seul moyen d'éviter qu'elle ne s'aggrave davantage était de réaliser la paix israélo-arabe et de contraindre Israël à respecter les résolutions internationales. Il a rappelé que les Arabes avaient fait preuve d'un engagement continu en faveur d'une paix juste et durable sur la base d'une légitimité internationale. Selon le représentant, la poursuite des activités de peuplement dans les territoires arabes occupés rend les négociations inutiles et compromet sérieusement les possibilités de parvenir à la paix. De plus, a estimé M. Alfayez, il est illogique d'imposer des conditions au peuple palestinien sous occupation tout en faisant des concessions aux autorités israéliennes. Selon lui, l'Initiative de paix arabe représente la seule véritable occasion historique de reprendre le processus de paix et d'atteindre le résultat tant espéré, dans la mesure où toutes les parties concernées peuvent négocier sur la base des résolutions agréées au niveau international. Aux termes de cette initiative, tous les pays arabes sans exception ont promis de mettre fin au conflit israélo-arabe et de signer un accord de paix permanent qui garantira la sécurité et la reconnaissance de tous les pays de la région, en échange du retrait d'Israël de tous les territoires occupés depuis 1967. Malheureusement, Israël continue d'humilier quotidiennement les Palestiniens, a regretté le représentant, qui a demandé aux autorités israéliennes de mettre un terme à cette situation.

M. HASAN KLEIB (Indonésie) a relevé que l'occupation des territoires palestiniens est responsable de la pauvreté et du chômage de la population, eux-mêmes aggravés par la crise mondiale actuelle et la fluctuation des prix des denrées alimentaires, tout cela compromettant la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Regrettant l'incapacité de la communauté internationale à honorer l'objectif de libérer le peuple palestinien, M. Kleib a estimé que tout indique qu'en ce moment les choses se détériorent. En outre, le représentant de l'Indonésie a estimé que la croissance des colonies israéliennes était le plus grand défi imposé aux Palestiniens et le plus grand obstacle posé tant à la paix qu'à l'établissement d'un État palestinien viable. Il a lancé un appel à mettre fin aux souffrances des Palestiniens par une stratégie à la fois à long terme et à court terme, en mettant fin notamment à l'occupation. à propos d'occupation, celle de la bande Gaza est le plus grand problème auquel font face les populations palestiniennes, a-t-il ajouté. Revenant à la nécessité de soutenir la solution de deux États, M. Kleib a évoqué les efforts déployés par son pays en vue de préparer les Palestiniens à se doter d'un État dont la construction, a-t-il observé, ne se fera pas en un jour. Il a exprimé son soutien à l'avènement d'une Palestine libre, indépendante et démocratique, et la naissance de la paix dans la région.

M. ELYES LAKHAL (<u>Tunisie</u>) a rappelé le soutien de sa délégation à l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien. Il a aussi déclaré que l'occupation israélienne doit prendre fin, et a accusé cette occupation d'avoir causé la détérioration de la situation économique et sociale des Palestiniens. M. Lakhal a également dénoncé le fait que 262 barrages soient actuellement dressés en Cisjordanie par Israël, tandis que 80% des familles de Gaza vivent en

dessous du seuil de pauvreté, sans compter qu'un énorme travail de reconstruction reste à accomplir dans cette région. Il faut maintenant que la communauté internationale se mobilise pour mettre fin à l'occupation israélienne et œuvre à la création d'un État palestinien indépendant, a ajouté le représentant.

M. KHALID SHAWABKASH (<u>Jordanie</u>) a exprimé le soutien de son pays à la déclaration du Groupe des États arabes et s'est dit préoccupé par l'occupation des territoires palestiniens par Israël. Le mur de séparation, a-t-il ajouté, a des répercussions graves sur la vie des Palestiniens. L'occupation et la colonisation réduisent les chances de parvenir à la paix dans la région et affectent l'économie et la survie même du peuple palestinien, a-t-il encore déclaré. M. Shawabkash a dénoncé les projets israéliens de constructions de colonies dans les territoires palestiniens, notant que les politiques de l'État d'Israël ont des répercussions aux niveaux politique, économique et social, mais aussi au niveau de l'environnement. Il a expliqué que le système d'évacuation des eaux usées mis en place par les Israéliens cause la pollution des nappes phréatiques en territoire palestinien. Le représentant de la Jordanie a enfin lancé un appel à Israël afin qu'il mette fin à l'occupation des territoires palestiniens occupés et à la communauté internationale afin qu'elle soutienne les efforts des organisations humanitaires présentes aux côtés des populations palestiniennes.

Mme CLAUDIA LOZA (<u>Nicaragua</u>) a déclaré qu'après 60 ans de lutte palestinienne et plus de deux ans d'un blocus économique « criminel » et une récente invasion militaire, la bande de Gaza était devenue « un camp de concentration de 365 km2 ». Ses habitants ne peuvent pas se consacrer pleinement à leur développement économique et social, puisqu'ils sont occupés à survivre, a-t-elle affirmé. Le peuple du Nicaragua, qui a subi l'occupation étrangère à plusieurs époques de son histoire, réaffirme la légitimité de la lutte du peuple palestinien pour obtenir la création d'un État indépendant dans des frontières sûres et légitimes, a poursuivi la représentante. La Deuxième Commission ne doit pas oublier la terreur que subit le peuple palestinien, qui a été expulsé de ses propres terres et logements, a-t-elle ajouté, avant de dire: « cette institution ne devait pas continuer d'être complice de ce massacre ».

M. SALEM AL DHANHANI (Émirats arabes unis) a rappelé que suite à l'opération militaire israélienne dans la bande de Gaza, entre 2008 et 2009, ce territoire a vu son produit intérieur brut (PIB) baisser de 80%, alors que 60% de sa population n'ont plus accès à l'électricité et 50% à l'eau potable. L'occupation des territoires palestiniens par Israël depuis 1967 a causé une augmentation de la pauvreté de l'ordre de 80% à Gaza et 45% en Cisjordanie, a-t-il ajouté. Le représentant des Émirats arabes unis a déploré le fait qu'en dépit des résolutions et avis internationaux, la construction du mur de séparation par Israël se poursuive. M. Dhanhani a rappelé la solidarité de son pays avec le peuple palestinien et a appelé la communauté internationale à prendre les mesures nécessaires pour obliger Israël à respecter les lois internationales. Enfin, il a plaidé pour la mise en œuvre des recommandations du rapport Goldstone.

M. OSAMA ALI (<u>République arabe syrienne</u>) a déclaré que le rapport de la CESAO mettait en évidence les souffrances endurées par les Palestiniens et les crimes commis par les autorités israéliennes contre eux. Attirant l'attention sur la situation dans le Golan syrien occupé,

il a rappelé que l'occupation de ce territoire durait depuis 1967, affirmant qu'elle continuait d'avoir un impact négatif sur les conditions de vie de la population syrienne locale. Le représentant s'est élevé contre l'exploitation des ressources en eau du Golan et l'imposition de taxes injustes aux commerces locaux par Israël, avant de demander que prenne fin cette occupation.

M. URI RESNICK (<u>Israël</u>) a regretté, comme lors des années passées, l'inscription de la question de la « souveraineté permanente du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles » à l'agenda « déjà fort chargé », selon lui, de la Deuxième Commission. Réagissant aux propos des intervenants qui l'ont précédé, le représentant d'Israël les a qualifiés de « distorsions, mensonges, fausses prétentions et calomnies ». M. Resnick a noté que plus encore que d'autres enjeux, celui de l'exploitation des ressources naturelles oblige Palestiniens et Israéliens à coopérer. L'Accord d'Oslo et divers autres accords entre les deux parties abordent cette question, a-t-il ajouté. La coopération en matière de gestion de l'eau est au mieux, a poursuivi M. Resnick, qui s'est dit surpris de ce que ni les débats en cours, ni le projet de résolution à l'étude n'en fassent état. Ce projet de résolution, a-t-il regretté, est une attaque politique voilée contre l'État d'Israël. M. Resnick a conclu en relevant que l'inscription à l'ordre du jour des travaux de la Deuxième Commission d'un point qui met en cause un pays en particulier ne rend pas service à la cause de la paix. Il a protesté « contre la terminologie tendancieuse et les informations manipulées », et a appelé à la fin de telles pratiques.

M. ISLAM TAGURI (<u>Jamahiriya arabe libyenne</u>) a dénoncé la multiplication des crimes commis contre le peuple palestinien, dont l'agression perpétrée par Israël l'hiver dernier et ses conséquences pour les populations locales. Par ailleurs, l'édification, contraire au droit international, d'un mur de séparation en Cisjordanie morcèle le territoire palestinien et remet en cause la possibilité de la création d'un État palestinien viable, a-t-il dit. La population palestinienne vit dans une situation tragique, a poursuivi le représentant, qui a dénoncé les conditions de vie des femmes et des enfants, l'assèchement des sols et les difficultés qui sont faites aux Palestiniens pour travailler ou se déplacer. Il a en conclusion réitéré le soutien de sa délégation à l'autodétermination du peuple palestinien.

M. ALI AL-BADI (<u>Qatar</u>) a estimé que la recherche d'une solution juste à la question israélo-palestinienne doit être la priorité de la communauté internationale. L'occupation israélienne constitue, a-t-il ajouté, un obstacle au développement des territoires palestiniens et du Golan syrien occupés. M. Al-Badi a relevé que la construction du mur de séparation a contribué à l'aggravation des violations des droits des Palestiniens. Revenant en détail sur les dégâts causés par l'opération israélienne « plomb durci » dans la bande de Gaza, le représentant du Qatar a déploré la crise humanitaire inégalée et la destruction des infrastructures qu'elle a entrainées. Il a déploré l'augmentation de la pauvreté et relevé que l'occupation était un obstacle majeur au développement socioéconomique. Il a, enfin, rappelé l'engagement de son pays en vue de contribuer au relèvement du niveau de vie dans les territoires palestiniens occupés.

M. JULIO ESCALONA (<u>Venezuela</u>) a dénoncé, lui aussi, le triste sort réservé par Israël aux Palestiniens. Le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale ont pourtant adopté des résolutions pertinentes au cours des dernières décennies sur la question, mais elles n'ont jamais été respectées, a-t-il déploré. Il a ensuite demandé à Israël, puissance occupante, de ne plus exploiter ou mettre en danger les ressources naturelles des territoires arabes occupés, y compris à Jérusalem-Est et dans le Golan syrien occupé. Le représentant a reconnu le droit du peuple palestinien à une compensation pour les crimes commis contre lui. Israël doit compenser les Palestiniens, a-t-il affirmé. M. Escalona a par ailleurs rappelé que le mur de séparation érigé par Israël sur le territoire palestinien occupé allait à l'encontre du droit international.

Droits de réponse

Exerçant son droit de réponse, l'<u>Observateur de la Palestine</u> a contesté le propos du représentant d'Israël selon lequel la Deuxième Commission ne devait pas aborder la question de l'occupation. L'occupation, a-t-il expliqué, est à l'origine de tous les problèmes des Palestiniens et ce forum, a-t-il conclu, est le lieu indiqué pour en débattre tant que l'occupation se poursuit.

Répondant à son tour, le représentant de la <u>République arabe syrienne</u> a estimé que les accusations du représentant d'Israël reflétaient les positions du régime israélien et son mépris du droit international. Cette question, d'une importance fondamentale, continuera d'être inscrite à l'ordre du jour de la Deuxième Commission tant qu'Israël n'aura pas restitué les territoires arabes occupés, a-t-il ajouté.

/...

* *** *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel